

**Caisse d'assistance au
personnel des Forces
canadiennes**

États financiers
31 décembre 2014



Le 16 décembre 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil des Biens non publics

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, de même que les notes annexes, qui comprennent un sommaire des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
99, rue Bank, Bureau 800, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4
Tél. : +1 613 237 3702, Téléc. : +1 613 237 3963*

* PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes au 31 décembre 2014, ainsi que du résultat de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autres points

L'audit des états financiers de la Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 a été effectué par un autre cabinet de comptables professionnels agréés, ceux-ci ayant exprimé une opinion non modifiée au sujet de ces états financiers le 10 octobre 2014.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes

État de la situation financière

Au 31 décembre 2014

	2014 \$	2013 \$
Actif		
Actif à court terme		
Dépôt auprès du Fonds central des Forces canadiennes	4 961 330	4 290 365
Contributions et autres débiteurs	22 945	19 764
Portion exigible des prêts d'auto-amélioration en cours (note 4)	4 523 025	4 765 175
Portion exigible des prêts d'urgence en cours (note 4)	1 042 580	756 598
Portion exigible des prêts d'études en cours (note 4)	1 357 470	1 584 258
	<hr/>	<hr/>
	11 907 350	11 416 160
Prêt d'auto-amélioration en cours (note 4)	2 094 689	2 103 826
Prêts d'urgence en cours (note 4)	1 398 282	1 251 450
Prêts d'études en cours (note 4)	1 626 309	2 017 284
	<hr/>	<hr/>
	17 026 630	16 788 720
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	10 288	5 796
Passif en fiducie (note 5)	307 382	26 044
	<hr/>	<hr/>
	317 670	31 840
Actif net	16 708 960	16 756 880
	<hr/>	<hr/>
	17 026 630	16 788 720

Approuvé au nom du conseil des Biens non publics



Shirley Tang-Jassemi, chef des services financiers

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

	2014 \$	2013 \$
Produits		
Intérêt sur les dépôts	156 017	116 990
Contributions provenant des redevances	260 091	265 659
Intérêt sur les prêts en cours	509 366	557 828
Dons	9 136	38 316
	<hr/>	<hr/>
	934 610	978 793
Charges		
Salaires et avantages des employés	395 147	387 144
Subventions	235 149	221 737
Provision pour prêts douteux – nets des recouvrements	346 364	165 976
Divers	5 870	8 624
	<hr/>	<hr/>
	982 530	783 481
Produits nets (charges nettes) pour l'exercice	(47 920)	195 312
Actif net – début de l'exercice	<hr/>	<hr/>
	16 756 880	16 561 568
Actif net – fin de l'exercice	<hr/>	<hr/>
	16 708 960	16 756 880

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

	2014	2013
	\$	\$
Flux de trésorerie lié aux activités suivantes		
Activités de fonctionnement		
Produits nets (charges nettes) pour l'exercice	(47 920)	195 312
Élément sans effet sur la trésorerie – prêts radiés	223 146	95 695
Prêts d'auto-amélioration avancés	(6 366 354)	(6 598 568)
Prêts d'urgence avancés	(1 459 113)	(1 464 759)
Prêts d'études avancés	(1 175 500)	(1 511 000)
Remboursement de prêts d'auto-amélioration	6 473 891	7 338 370
Remboursement de prêts d'urgence	977 790	1 103 498
Remboursement de prêts d'études	1 762 376	1 977 875
Variation nette des éléments du fonds de roulement de fonctionnement –		
Contributions et autres débiteurs	(3 181)	(15 053)
Comptes fournisseurs et charges à payer	4 492	601
Passif en fiducie	281 338	(11 543)
	670 965	1 110 428
Activité de financement		
Avances versées au Fonds central des Forces canadiennes	(670 965)	(1 110 428)
Variation nette de la trésorerie pour l'exercice	<u>–</u>	<u>–</u>

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes

Notes annexes

31 décembre 2014

1 Autorités, organisation et but

La Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes (CAPFC) a été établie en vertu de l'article 39 de la *Loi sur la défense nationale*, par ordre du chef d'état-major de la défense (CEMD) – CAPFC, le 8 décembre 1969. La CAPFC exerce ses activités sous l'autorité du CEMD en vertu de ses responsabilités à l'égard des Biens non publics (BNP). La responsabilité de l'administration des activités de la CAPFC incombe au directeur général – Services de bien-être et moral, et elle lui est déléguée par le CEMD.

En vertu de la partie 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la CAPFC est exonérée du paiement de l'impôt sur le revenu, comme les autres fonds non publics.

Le but de la CAPFC est de fournir une aide financière aux membres actifs et libérés des Forces canadiennes, ainsi qu'aux personnes à leur charge, lorsque ceux-ci font face à des difficultés financières ou autres. Ces objectifs sont atteints au moyen de counselling financier et d'aide financière sous forme de prêts d'auto-amélioration, de prêts d'urgence, de prêts d'études et de subventions.

2 Sommaire des principales conventions comptables

Méthode comptable

Les présents états financiers ont été préparés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (note 1).

Instruments financiers

L'encaisse et les dépôts sont d'abord comptabilisés puis évalués à leur juste valeur.

Tous les autres instruments financiers (prêts en cours) sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la provision pour prêts douteux.

Contributions provenant des redevances

Les contributions du Fonds central des Forces canadiennes (FCFC) sont consignées mensuellement lors de leur affectation, conformément à l'entente conclue entre le FCFC et la CAPFC en janvier 2004. Celles-ci sont composées à 0,25 % des fonds des bases, escadres et unités et des ventes au détail des mess des Forces canadiennes, et à 0,15 % des ventes au détail de CANEX.

Intérêt sur les prêts en cours

Les intérêts sur les prêts en cours sont comptabilisés comme des produits sur la durée de chaque prêt pertinent.

Subventions

Les subventions sont comptabilisées comme des charges quand elles sont payées ou quand des conversions de prêts en subventions sont approuvées par le gestionnaire de la CAPFC.

Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes

Notes annexes

31 décembre 2014

Avantages sociaux futurs des employés

La CAPFC participe au Régime de retraite des employés des Fonds non publics des Forces canadiennes (le « Régime ») qui est considéré comme un régime contributif interentreprises à prestations déterminées. Le Régime procure des prestations de retraite en fonction des cotisations et des années de service du personnel des Fonds non publics. De façon générale, tous les employés de la CAPFC peuvent adhérer à ce régime.

La part des cotisations de la CAPFC versée au Régime est comptabilisée à titre de régime à cotisations déterminées puisque les données sont insuffisantes pour appliquer la comptabilité de régime de retraite à prestations déterminées à ce régime. Par conséquent, les contributions de la CAPFC au Régime sont comprises dans le poste des charges de l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net. Aucun actif de régime n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière.

Apports reçus sous forme de services

Les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC) sont une entité également sous l'autorité du CEMD. Le CEMD se charge de l'hébergement des bureaux de la CAPFC ainsi que des frais de téléphone, de technologie de l'information et des services de ressources humaines. Par ailleurs, les employés du ministère participent à l'administration des demandes de prêts, à l'émission de chèques et à la collecte de sommes au moyen de déductions salariales, au nom de la CAPFC. Comme il est difficile d'évaluer la juste valeur de ces services, ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Utilisation d'estimations

Pour préparer des états financiers en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont des incidences sur les montants déclarés d'actif et de passif ainsi que sur les informations relatives à l'actif et au passif éventuels à la date de clôture et les montants établis des produits et de charges durant la période de présentation de l'information financière.

La direction effectue des estimations au moment de déterminer la valeur de réalisation nette des comptes clients et des prêts en cours et le montant des charges à payer. Les résultats réels peuvent différer de ces prévisions, et tout ajustement sera comptabilisé dans les états financiers de la période future.

3 Instruments financiers et gestion du risque

La CAPFC s'expose à divers risques en raison de l'utilisation d'instruments financiers. L'analyse suivante fournit une évaluation de l'exposition au risque de la CAPFC ainsi que des concentrations des risques.

La CAPFC n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour se prémunir contre ses risques.

Risque de crédit

La CAPFC est exposée au risque éventuel que des parties ne respectent pas leurs engagements financiers.

Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes

Notes annexes

31 décembre 2014

Les instruments financiers, qui soumettent potentiellement la CAPFC à une concentration de risque de crédit, se composent principalement de dépôts auprès du FCFC et de prêts en cours. Les fonds sont déposés auprès du FCFC et font partie du rendement du portefeuille de placements du FCFC.

La CAPFC n'exige pas de garanties ou autre titre de placement pour garantir des prêts consentis aux membres actifs et libérés des Forces canadiennes et elle assume ainsi un élément de risque. La CAPFC a établi un processus d'évaluation du crédit, de counselling financier, d'approbation et de surveillance en vue de diminuer les risques de crédit potentiels. Tous les programmes de remboursements de prêt se font à l'aide de versements mensuels effectués par délégation de solde ou par prélèvements automatiques mensuels. Comme il est mentionné à la note 4, les créances douteuses anticipées de 484 700 \$ (2013 – 475 000 \$) font partie de ces prêts.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la CAPFC ne puisse rembourser ses dettes. La CAPFC se prémunit contre ce risque en évaluant les liquidités dont elle aura besoin à l'avenir.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Risque de change

Le risque de change est le risque qui découle du fait que la juste valeur des instruments ou des flux de trésorerie futurs liés aux instruments variera en fonction du dollar canadien en raison de l'évolution des cours du change sur les marchés.

Essentiellement, toutes les transactions de la CAPFC sont en dollars canadiens. Par conséquent, la direction ne croit pas qu'elle soit exposée à un risque de change important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt renvoie au risque que la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs liés aux instruments fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

La CAPFC est exposée au risque de taux d'intérêt qui découle des prêts en cours. Le risque de taux d'intérêt est minime étant donné que les taux d'intérêt sont fixés selon la politique.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix désigne le risque que la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces changements soient attribuables à des

Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes

Notes annexes

31 décembre 2014

facteurs se rapportant à un instrument donné ou à son émetteur ou à des facteurs touchant des instruments semblables vendus sur le marché. La CAPFC n'est pas exposée à l'autre risque de prix.

Changements sur le plan des risques

Il n'y a eu aucun changement important sur le plan des risques auxquels la CAPFC est exposée par rapport à l'exercice précédent.

4 Prêts en cours

a) Prêts d'auto-amélioration

Les prêts pour les membres vont de 1 000 \$ à 5 000 \$, comportent un taux d'intérêt annuel de 5,5 % et sont remboursables sur une période maximale de 30 mois.

b) Prêts d'urgence

Des prêts personnels allant jusqu'à 25 000 \$ peuvent être consentis avec des conditions de remboursement s'étendant sur une période maximale de 5 ans à un taux d'intérêt annuel de 2 %.

c) Prêts d'études

Les demandeurs peuvent solliciter un maximum de 4 000 \$ par étudiant et rembourser le prêt sur une période de 12, 24, 36 ou 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 3 %. Un étudiant peut emprunter un montant maximal à vie de 16 000 \$.

Les prêts en cours sont composés des éléments suivants.

	Prêts d'auto-amélioration		Prêts d'urgence		Prêts d'études	
	2014 \$	2013 \$	2014 \$	2013 \$	2014 \$	2013 \$
Total des prêts en cours	6 847 114	7 066 001	2 609 162	2 191 048	3 070 779	3 696 542
Provision pour prêts douteux	(229 400)	(197 000)	(168 300)	(183 000)	(87 000)	(95 000)
	6 617 714	6 869 001	2 440 862	2 008 048	2 983 779	3 601 542
Moins : portion exigible	4 523 025	4 765 175	1 042 580	756 598	1 357 470	1 584 258
Portion à long terme	2 094 689	2 103 826	1 398 282	1 251 450	1 626 309	2 017 284

Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes

Notes annexes

31 décembre 2014

Actif et passif en fiducie

La CAPFC est responsable de l'administration de deux fonds en fiducie.

Le compte en fiducie en cas d'urgence a été établi pour offrir des subventions ou des prêts immédiats aux personnes et aux membres de leur famille en situation d'urgence. Le montant des subventions et des prêts est déterminé par la CAPFC et les paiements sont remis à la réception des factures et des documents justificatifs.

Mme Isabelle MacDonald a établi un fonds en fiducie à la mémoire de son fils, le caporal Ronald MacDonald, décédé le 10 décembre 1975 alors qu'il était en service au sein des Forces canadiennes en Allemagne de l'Ouest. Le fonds a pour but d'aider les membres des Forces canadiennes et leur famille aux prises avec des difficultés financières. Le gestionnaire de la CAPFC accorde des subventions maximales de 500 \$ par personne à même le fonds en fiducie. La dotation originale de 20 000 \$ à vie est maintenue. Les intérêts sont versés mensuellement au fonds en fiducie et calculés en fonction des intérêts mensuels que le FCFC verse à la CAPFC, moins 1 %.

Voici un résumé des transactions de l'année.

	Compte en fiducie de la CAPFC en cas d'urgence \$	Fonds en fiducie Ronald MacDonald \$	2014 Total \$	2013 Total \$
Solde – Début de l'exercice	3 664	22 380	26 044	37 587
Dépôts	1 560 340	–	1 560 340	201 920
Intérêts reçus	–	509	509	497
Débours	(1 279 511)	–	(1 279 511)	(213 960)
Solde – Fin de l'exercice	284 493	22 889	307 382	26 044

5 Régime de retraite

Les cotisations de 22 822 \$ (2013 – 20 905 \$) de la CAPFC au Régime sont comprises dans le poste des salaires et avantages des employés de l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

Des évaluations actuarielles préparées à des fins comptables au 31 décembre ont révélé ce qui suit au sujet du Régime.

	2014 \$	2013 \$
Juste valeur de l'actif du Régime	266 828 565	234 153 797
Obligation au titre des prestations constituées	(208 772 000)	(193 871 000)
Surplus	58 056 565	40 282 797

De plus, le Régime a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2014 selon le principe de continuité et de solvabilité.

Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes

Notes annexes

31 décembre 2014

Selon le principe de la continuité, cette évaluation compare le rapport entre la valeur de l'actif du Régime et la valeur actuelle des flux de trésorerie prévus au titre des prestations futures relativement au service accumulé, en supposant que le Régime soit maintenu indéfiniment. Selon ce scénario, l'évaluation a donné lieu à un surplus de 47,4 millions de dollars.

Inversement, selon le principe hypothétique de la solvabilité (liquidation), le Régime est censé être liquidé et réglé à la date d'évaluation, en supposant que les prestations sont réglées selon les règles d'imposition en vigueur et en des circonstances produisant le maximum de passif de liquidation à la date d'évaluation. Cette évaluation a donné lieu à un déficit de 42,1 millions de dollars.

Ces évaluations actuarielles servent à déterminer le montant des cotisations mensuelles et annuelles de l'employeur. La prochaine évaluation actuarielle devrait avoir lieu le 31 décembre 2015.

6 Événement postérieur à la date de clôture

Depuis le 1^{er} avril 2015, la CAPFC a cessé de fonctionner comme un fonds distinct. Ses actifs, de même que ceux du Fonds pour les familles des militaires (FFM) et d'autres œuvres de nature caritative ont été amalgamés, et elle fait dorénavant partie du Fonds Appuyons nos troupes. Au 31 mars 2015, les actifs du FFM s'élevaient à 3 805 615 \$.